

Ainsi elle a passé dans la négative.

La question sur l'amendement proposé ayant été mise, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour,

Messieurs *Caron, Ross Cutbbert, Poulin, Monro, Chaboillez, De Salaberry, James Cutbbert, McGill, Frobisher, Richardson, Grant, Pyke, Young, Porteous, Mondelet, et Sir Alexander McKenzie,*

Contre,

Messieurs *Proulx, Vigé, Weilbrenner, Berthelot, Bourdages, Alexandre Roi, Bedard, et Planté.*

Majorité de huit pour l'affirmative.

La question principale, telle qu'amendée, a été alors mise; la Chambre s'est encore divisée, et la division s'étant trouvée telle que la précédente,

RESOLU, Que la dite Requête, n'ayant date ni de tems ni de lieu, soit renvoyée.

L'autre ordre du jour ayant été lu,

Sur motion de Mr. *Grant*, secondé par Mr. *James Cutbbert*,

ORDONNE', Que le dit ordre du jour soit déchargé.

RESOLU, Que cette Chambre se formera demain en Comité de toute la Chambre pour prendre en considération ultérieure cette partie de la Harangue de son Excellence le Lieutenant Gouverneur, qui concerne la prison de *Montréal*. Et